



N° 1 – 26 juin 2018

Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Adoption du projet de loi à l'Assemblée nationale

L'examen du texte par les députés en séance publique à l'Assemblée nationale s'est déroulé du 11 au 16 juin. A l'issue des débats, le texte a été adopté par les députés le 19 juin par 349 voix pour, 171 contre et 41 abstentions. Plus de 200 amendements ont été adoptés. Leurs modifications précisent ou complètent les dispositions prévues par le gouvernement ou celles introduites en commission des affaires sociales mais ne remettent pas en cause les fondamentaux du texte ([Quotidien de la formation](#), 20 juin). Celui-ci sera ensuite soumis à la commission des affaires sociales du Sénat dont les travaux débiteront le 27 juin après audition des partenaires sociaux ([Quotidien de la formation](#), 21 juin) et de la ministre du Travail ([AFP](#), 22 juin).

Le Quotidien de la formation est revenu sur les principales mesures de la loi : [la monétisation du CPF](#) ; [la création d'une commission paritaire interprofessionnelle régionale](#) agréée par l'État chargée de valider les demandes de CPF de transition ; [la reconfiguration du conseil en évolution professionnelle \(CEP\)](#), dispensée par de nouveaux opérateurs sélectionnés par appel d'offres ; [une responsabilité accrue des branches professionnelles en matière d'apprentissage](#) ; [le renforcement des missions de France compétences](#) en matière d'évaluation, de contrôle et de pilotage.

Réactions

Le groupe parlementaire Nouvelle Gauche redoute les effets de la réforme de l'apprentissage sur les CFA des petits bassins d'emploi ([Quotidien de la formation](#), 13 juin). Pour Pierre Gattaz, « *les entreprises et les branches doivent être décisionnaires dans le pilotage régional de France compétences* » ([Quotidien de la formation](#), 13 juin). Le patronat a également souligné qu'il resterait vigilant sur la co-construction et la gouvernance ([Quotidien de la formation](#), 14 juin). Selon Force Ouvrière, ce projet de loi « *n'a rien de protecteur* » ([FO](#), 11 juin). La présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, estime qu'« *il y a une vraie menace sur les CFA qui ont des petits effectifs* » ([Public Sénat](#), 18 juin). L'Afdas, le Fafsea, Unifaf et Uniformation ont interpellé conjointement la ministre du Travail pour « *défendre les intérêts de leurs branches adhérentes dans le cadre du CEP et du CPF de transition* » ([Uniformation](#), 18 juin).

Emploi – Formation

Transformation des compétences

Le Haut-commissariat à la transformation des compétences a transmis aux Régions un « [cadre d'élaboration](#) » des futurs pactes régionaux d'investissement dans les compétences, sur la période 2019-2022, pour la mise en oeuvre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Par ailleurs, la haut-commissaire, Estelle Sauvat, met fin à ses fonctions. Elle devrait se voir confier une mission sur la stratégie européenne des compétences dans les prochaines semaines, et ne sera pas remplacée. Le pilotage du PIC est placé sous la tutelle du secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales ([Quotidien de la formation](#), 18 juin).

Missions locales : plan d'action 2018-2020

Le Ministère du Travail a publié le [programme national d'animation et d'évaluation du réseau des missions locales](#) (PNAE) pour la période 2018-2020. Ce document recense les actions et chantiers retenus par les présidents des associations régionales des Missions locales (ARML). Il aborde quatre thèmes dont l'orientation professionnelle et l'accès des jeunes à la formation et à la qualification, et liste 13 actions à mener, parmi lesquelles, dans le cadre du PIC : « *optimiser le partenariat avec les acteurs de la formation et développer l'alternance en direction des jeunes des missions locales, en coopération avec les Opcva et les réseaux consulaires* », « *appuyer le déploiement du conseil en évolution professionnelle* » ou « *accentuer et soutenir le déploiement du compte personnel formation (CPF) et du compte personnel d'activité (CPA)* » ([Quotidien de la formation](#), 20 juin).

Record d'entrées en apprentissage en 2017-2018

Les entrées en apprentissage ont atteint un record en 2017-2018, en dépassant, un mois avant la fin de l'année scolaire, la précédente marque établie en 2012-2013, [selon des données mises en ligne](#) le 19 juin par le ministère du Travail. De juin 2017 à fin avril 2018, 303 970 jeunes sont entrés dans le dispositif. C'est déjà plus que le précédent record sur une campagne entière, établi en 2012-2013 à 302.530 nouveaux contrats ([lefigaro.fr](#), 19 juin).

Région

Nouvelle-Aquitaine – Création d'un fonds régional pour l'innovation dans la formation (FRIF)

Parmi les objectifs assignés à ce nouveaux fonds : renforcer les capacités d'anticipation, d'évolution et d'adaptation de l'écosystème Orientation-Formation-Emploi, favoriser l'agilité des parcours, l'acquisition et la transférabilité des compétences et la sécurisation des apprenants notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et de la qualification. Il est ouvert à tous les acteurs du système régional d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi porteurs de projets expérimentaux ([Aquitaine Cap Métiers](#), 22 juin).

Occitanie – Ouverture d'une école de techniciens de l'intelligence artificielle

Après Issy-les-Moulineaux en mars 2018, Microsoft ouvrira cet automne une école de techniciens de l'Intelligence artificielle dans l'Hérault. Co-financée par la Région Occitanie, cette école proposera aux personnes les plus éloignées de l'emploi, une formation de niveau Bac+3 comprenant 7 mois de cours et 12 mois en alternance ([Régions de France](#), 22 juin).

Europe

Publications du Cedefop

Le Cedefop a publié son [document de programmation](#) pour la période 2018-2020 ainsi que son [rapport annuel](#) 2017.

A lire

[Quel CPF pour les travailleurs non-salariés ?](#) Jean-Marie Luttringer, juin 2018

[Les formations obligatoires : bénéficiaires, mode d'organisation, place dans l'entreprise. Exploitation du volet "salariés" de l'enquête Defis.](#) Céreq, 13 juin 2018

[Quels accompagnements des trajectoires professionnelles en France ?](#) Adecco Group, mai 2018



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Héroult, Laurence Le Bars, Catherine Quentric, Brice Ravet, Xavier Vonkorad
ressources@centre-inffo.fr
©Centre Inffo 2018

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.